

AFPA : les salariés plus que jamais mobilisés

L'AFPA (Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes) joue un rôle primordial pour les stagiaires qu'elle accueille. Elle permet à de nombreuses personnes en grande précarité de retrouver du travail. Depuis le 17 mars 2020, tous les salariés de l'AFPA sont confinés mais en télétravail, ils assurent toutes les missions qui leurs sont déléguées et/ou attribuées.

L'AFPA et ses salariés sont présents pour que la Formation Professionnelle qui est un droit pour tous, puisse continuer à exister.

Dans les hébergements de l'AFPA, des stagiaires qui n'ont pas d'autres possibilités pour être confinés sont accompagnés. Des permanences sont assurées, physiques et/ou téléphoniques, des tablettes seront remises à celles et ceux qui n'en sont pas dotés.

Des locaux sont mis à disposition pour des sans-abris, des femmes victimes de violence, des malades en convalescence...

Des trésors d'astuces ont été développés par tous les salariés qui télétravaillent, parfois dans des conditions difficiles, afin que les stagiaires ne souffrent pas de cette situation.

L'AFPA mérite une attention particulière et Force Ouvrière demande que celle-ci soit reconnue pour toutes les missions qu'elle accomplit avec succès.

Alors qu'un plan de sauvegarde pour l'emploi (PSE) est en cours de déploiement, la Confédération Force Ouvrière en soutien à son syndicat SFNFOFPA, alerte à nouveau le gouvernement pour que l'AFPA soit préservée et développée avec des missions de service public à la hauteur des enjeux nationaux.

Paris, le 21 avril 2020

Contact :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ nhomand@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.45